

ASSEMBLÉE NATIONALE

16 juillet 2021

MODERNISATION DE LA GESTION DES FINANCES PUBLIQUES - (N° 4381)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N° 43

présenté par
M. Saint-Martin

ARTICLE 6

À l'alinéa 14, substituer à la référence :

« Le I »

les références :

« Les I à I *ter* ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.